

Session Plénière du 29 juin 2023

RAPPORTS N° 23.03.01 et N°23.03.07 – Compte administratif 2022 et Rapport d'Activité et de Développement Durable 2022.

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, chers collègues,

L'examen du compte administratif, complété par le rapport d'activité, permet de faire le bilan des actions de la Région durant l'année écoulée, tout en faisant un point sur sa situation financière.

Nous sortons d'une période particulière, qui a vu le budget de la Région passer de 1,4 à 1,8 M€ dans le contexte de la crise COVID et du « quoi qu'il en coûte », suivie par le plan de relance, une accélération du calendrier ferroviaire qui représente 46% de nos dépenses d'investissement, tout en bénéficiant de taux d'intérêts très favorables jusqu'à récemment.

Et la modeste reprise de 2022, couplée à l'inflation, a permis au niveau de la Région une augmentation des recettes de fonctionnement de 8,5%, ce qui est exceptionnel à périmètre constant, cela correspond à peu de choses près à la progression en volume du Compte administratif.

Au passage on peut remarquer qu'il s'agit des recettes de la TVA, un impôt qui a toujours été dénoncé par la gauche comme un impôt injuste.

Cela permet d'inverser l'effet ciseau constaté en 2021, et de fait l'épargne brute remonte à 16,1% des recettes de fonctionnement, sans retrouver toutefois le niveau de 2019-2020.

Le résultat de l'exercice est d'ailleurs négatif de 8,95 M€, et le résultat de clôture en forte baisse après utilisation du fonds de roulement.

Mais nous faisons tous le même constat, les régions ne maîtrisent plus leurs recettes, et cette évolution positive de l'épargne brute n'est pas le fruit d'une meilleure gestion, elle est simplement conjoncturelle et n'augure de l'avenir.

En effet, je le disais il y a un an, et vous le confirmez, nous entrons dans une période d'incertitudes avec un contexte économique plutôt inquiétant, sans parler de l'instabilité législative et réglementaire avec un gouvernement sans majorité qui semble naviguer à vue, mais dont la trajectoire reste fixée par la troïka UE, BCE, FMI.

Quoiqu'on en dise, un pays dont la dette frôle les 3000 milliards d'euros n'est plus entièrement libre de ses mouvements.

Pour revenir au compte administratif, nous pouvons également observer que l'amélioration de l'épargne brute n'empêche pas une augmentation importante du besoin de financement de 158 millions d'euros.

Cela entraîne un recours à l'emprunt qui progresse de presque 36%, et un endettement global, y compris PPP et crédits-baux qui atteint 1,338 M€ et qui va encore progresser dans les années à venir.

Vous l'expliquez en partie par le portage de la dette liée à l'acquisition des rames TET, mais cela n'explique pas tout.

Nous pouvons noter également que la majorité de l'emprunt a été réalisé par le biais d'émissions obligataires, ce qui garantit un taux fixe, mais pose le problème du remboursement en capital qui se trouve reporté à l'échéance et donc viendra impacter les budgets futurs.

Certaines collectivités qui ont abusé de cette technique se sont trouvés confrontés à de sérieuses difficultés à l'échéance, je pense à la Ville Tours, il est vrai que souvent c'est une autre majorité qui doit gérer le problème...

La dette au sens large atteint 1 338 M€ (en incluant les crédits baux et le partenariat public-privé), avec une capacité de désendettement s'améliore du fait de la reconstitution de l'épargne, mais avec beaucoup d'interrogations pour 2022.

Je note toutefois qu'en intégrant la part Grenelle de la TICPE en recettes d'investissement comme c'est la règle, nous serions encore à 8,01 années, nous sommes vraiment sur le fil du rasoir.

Sur les taux de réalisation, je constate qu'ils sont d'autant plus élevés qu'il s'agit de dépenses contraintes, comme les lycées, les transports ou la masse salariale par exemple, ils traduisent en partie la rigidité d'une part importante des dépenses, face à des recettes que la Région ne maîtrise pas.

Un mot précisément sur la structure de nos dépenses, qui traduit le poids respectif de nos politiques régionales.

Il y a deux façons de présenter les choses : soit en prenant la répartition suivant le tableau de synthèse des pages 5 et 6, soit en nous basant sur la répartition par fonction de la page 55.

Selon cette dernière répartition, il y a deux blocs majeurs : les transports 48 % du montant des interventions, et l'ensemble enseignement, formation professionnelle et apprentissage pour 36,3 % des interventions.

Ces deux masses budgétaires totalisées représentent par conséquent 82,6% des interventions.

En comparaison, l'action économique représente 5,3% des interventions, l'aménagement des territoires et l'environnement 5,9% et l'ensemble culture, sport et vie citoyenne 2,2%.

Il reste la gestion des fonds dits « européens », qu'il faudrait pouvoir ventiler entre les différentes politiques.

Sur ce point nous constatons encore une fois le retard persistant sur la consommation à cause de la complexité des dossiers, de la lourdeur du processus, mais peut-être aussi par ce que les objectifs qui nous sont imposés ne correspondent pas à l'expression des besoins réels sur le terrain.

Nous renouvelons notre alerte sur les fonds REACT-EU qui ne seraient pas consommés avant fin 2023 et qui pourraient être perdus.

Nous voyons par conséquent que nous sommes loin de la présentation du rapport d'activité, qui met en avant quatre axes majeurs dont la traduction n'est pas évidente à retrouver dans les chiffres.

Mais le fait que les transports représentent désormais 48% des interventions régionales demande une attention particulière.

On sait qu'en la matière les dépenses de fonctionnement vont augmenter régulièrement du fait de l'évolution des charges et des offres nouvelles, il serait important d'avoir une vision à long terme sur l'investissement, au-delà du programme de renouvellement des rames TET.

Les conclusions du CESER sont à peu près les mêmes que pour 2021 avec les mêmes interrogations sur la solidité financière de la Région et la nécessité de requestionner l'ensemble de ses politiques.

Le fait que dans les orientations budgétaires pour 2023 vous ayez choisi de faire l'impasse sur la trajectoire budgétaire illustre bien ces incertitudes et cette fragilité.